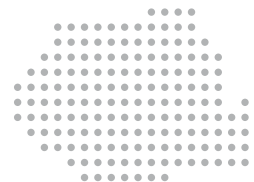


Roumanie



Position des femmes dans la prise de décision : **0.14/5**

Position socio-économique des femmes : **1.78/5**

Violences faites aux femmes : **1.25/5**

Points phares

11%

de femmes au
parlement et 10%
de femmes
ministres séniors

12,5%

de différentiel de
salaire entre les
femmes et les
hommes

13,9%

de différentiel
femmes-hommes
dans le taux
d'emploi à plein
temps

20,7%

des femmes de
plus de 65 ans
exposées au risque
de pauvreté

8%

des enfants de
moins de 3 ans en
crèche

18

semaines de
congé de maternité
rémunéré à 85%

Avortement à la
demande mais
non couvert par la
sécurité sociale

TENDANCES :



Aucun développement positif sur la période considérée (2009-2012).



Les mécanismes institutionnels en faveur de l'égalité femmes-hommes ont récemment connu un recul en Roumanie. En 2010, le gouvernement abolissait l'Agence nationale pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. L'Agence nationale pour la protection de la famille, elle aussi, connu le même sort. C'est pourquoi nous ne disposons d'aucune donnée concernant la violence conjugale à partir de 2010, par exemple.

En avril 2012, un projet de loi a été déposé au parlement pour limiter le droit à l'avortement. Ce texte aurait exigé des femmes demandant un avortement de se soumettre à un suivi psychologique, au cours duquel elles auraient visionné des procédures d'interruption volontaire de grossesse (vraisemblablement des vidéos). Les femmes devraient en outre respecter un délai de cinq jours de « réflexion » avant de subir l'avortement. Le débat est en cours.

COMPRENDRE LA ROUMANIE

En Roumanie, les femmes sont peu présentes aux postes de pouvoir : pour ce qui est de la prise de décision politique, deux partis ont imposé un quota volontaire de 30% sur leurs listes électorales. Pourtant, on ne compte que 11% de femmes au parlement, ce qui bien inférieur à la moyenne européenne de 25%.

La Roumanie affiche l'un des taux d'emploi les plus bas de l'Union, soit 58,5%, ainsi que l'un des taux de chômage les plus bas. 52% des femmes entre 15 et 64 ans ont un travail et 6,8% sont chômeuses. Les autres sont « inactives », ou travaillent dans des conditions précaires dans l'économie informelle. Bien qu'en apparence les disparités femmes-hommes dans le travail à temps plein et le différentiel de salaire entre les femmes et les hommes semblent comparativement bas (12,5%), la vulnérabilité économique des femmes devient évidente lorsque l'on sait qu'après 65 ans, elles sont deux fois plus exposées au risque de pauvreté que les hommes.

Une proportion infime d'enfants (8%) d'enfants en bas âge fréquentent une crèche. En maternelle, les chiffres sont un peu plus encourageants, avec 66% d'enfants accueillis entre 3 et 6 ans. Quant aux personnes âgées, elles sont 23% à être prises en charge par une personne/structure autre que la famille. 92,5% des femmes qui assument la prise en charge des personnes dépendantes et qui ne travaillent pas ou travaillent à temps partiel expliquent leur situation par le manque de services adaptés. C'est là, et de loin, le chiffre le plus élevé de toute l'UE, la Roumanie étant suivie par la Grèce et ses 68,6%.

Les Roumain-e-s ne sont que 68%, l'un des taux les plus bas de l'Union européenne, à considérer la violence envers les femmes comme inacceptable, et à penser qu'elle devrait toujours être sanctionnée par la loi.¹ Selon l'Agence nationale pour la protection de la famille, plus de 12.000 cas de violence conjugale ont été enregistrés en 2009, soit une augmentation de 8% par rapport à l'année précédente, et de 41,81% par rapport à 2007. Les victimes sont, dans leur immense majorité, des femmes. La législation existante en matière de violence conjugale est très faible, et dans tout le pays, on ne trouve des places en refuge que pour 4,46% des victimes.

¹ Eurobaromètre spécial
344 - 2010